

n°23 : pour une vraie action sociale structurée !

Monsieur le Directeur Général,

17 février 2015

Au Cerema, l'action sociale ne doit pas être mise en place à la légère !

Dès le premier comité technique d'établissement en 2014 la CFDT vous a demandé d'anticiper sa construction. Force est de constater que **rien n'a été fait**. L'arrêté du 9 octobre 2014, qui précise l'organisation de l'action sociale au sein du MEDDE/MLETR, marque une rupture pour les EPA ; il précise que l'action sociale est maintenant mise en œuvre et prise en charge financièrement par les EPA. Pourtant nous sommes toujours des agents de ces ministères.

Organiser l'action sociale ne peut pas se limiter à la simple reconduction des CLAS existants.

Pourquoi ?

Avant le Cerema, les CLAS CETE ne décidaient que de l'utilisation de crédits, attribués dans l'enveloppe générale Action Sociale Ministérielle et répartis ensuite par la DREAL - zone de gouvernance - en s'appuyant (ou pas) sur l'avis de la Commission Régionale Consultative d'Action Sociale (CRCAS). *Nota : situations moins simples pour Setra, Certu, Cetmef.*

En 2014, les CLAS "version transitoire" ont fait des demandes de crédits pour des actions, mais rien, dans l'organisation proposée aujourd'hui, ne permet d'en garantir la pérennité.

Pour 2015 et après, quelle assurance de la continuité des prêts et aides d'urgence, mis en place pour certains de nos collègues en difficulté ?

Dans le budget 2015 du Cerema, quelle part pour l'Action Sociale ?

Pour mémoire, celle de 2014 a été plus ou moins calculée à partir des enveloppes que les DREAL ont attribuées aux CLAS Cete en 2013.

Monsieur le Directeur Général, nous vous demandons d'engager rapidement une réelle concertation préalable avec les représentants du personnel, pour mettre en place, sans tarder, une organisation avec des instances de concertation au bon niveau (cf. schéma au verso) et un budget d'action sociale à la hauteur des besoins.

En clair il faut savoir qui décide quoi, avec quels moyens...

Au moment où le projet stratégique inquiète les agents, où les décisions politiques et les carences de nos ministères pèsent sur leur rémunération, il est indispensable d'avoir une action sociale opérationnelle et de qualité.

Aussi, la CFDT invite les autres organisations syndicales du Cerema, à ne pas acter la composition de CLAS, sans pouvoir, ni budget.

Représentation simplifiée des niveaux de décision dans le domaine de l' action sociale

